

Relations Internationales - Subvention exceptionnelle à l'Association «Jeunes musiciens et danseurs du Conservatoire de Besançon»

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Suite à une invitation de l'Ecole de Musique de Tver (Russie), le Directeur du Conservatoire National de Région de Besançon s'est rendu dans notre ville jumelée russe au printemps 2002, afin d'étudier sur place les grandes lignes d'un échange entre ces deux structures.

Ce projet d'échanges s'est progressivement précisé et l'Association «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon» (JMDCB) est à présent prête à organiser le déplacement de 22 élèves et 3 enseignants, du 21 au 27 avril 2003, pendant les vacances de Pâques.

Le programme de cet échange sera consacré à la musique française de la fin du XX^{ème} Siècle (notamment M. OHANA et P. BOULEZ).

La venue à Besançon des élèves musiciens russes sera organisée pendant l'année scolaire 2003/2004, mais les dates du séjour ne sont pas encore arrêtées.

Pour mener à bien ce projet, la Ville est sollicitée financièrement, afin de diminuer le coût demandé aux élèves du Conservatoire.

Les membres de la Commission Relations Extérieures, réunis le 4 octobre 2002, ont émis à l'unanimité un avis favorable pour que soit proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 524 € à l'Association «Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon».

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur les crédits du service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6574.94036.00400 du budget primitif 2003.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder cette subvention.

Récépissé préfectoral du 26 mars 2003.